



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Le point, la grille : c'est la priorité !

Traitement, régime indemnitaire, mesures catégorielles ? Mener le bon combat !

Ce début d'année 2013 va voir la relance des discussions sur les mesures catégorielles par ministères.

Moment important attendu par de nombreux fonctionnaires ou agents publics pour espérer une revalorisation de leur pouvoir d'achat par une augmentation de leurs primes ou un meilleur déroulement de carrière.

Les syndicats nationaux Force Ouvrière, corps par corps dans leur ministère, prendront toute leur place dans ces discussions et vont porter les revendications pour obtenir une amélioration pour les agents.

Cependant, ces discussions seront contraintes par les réductions budgétaires, par les réductions d'effectifs et par les fusions de corps.

En outre, cette année 2013 sera d'autant plus compliquée que le gouvernement Ayrault a décidé d'une diminution de 50 % des enveloppes catégorielles au prétexte du remplacement de tous les fonctionnaires partant en retraite.

En se limitant à ces discussions ministérielles, cela permet au gouvernement d'éviter d'ouvrir des négociations sur l'augmentation de la valeur du point d'indice et la refonte des grilles indiciaires.

Rappelons que, depuis juillet 2010, le traitement des agents publics n'a pas été revalorisé. Pire, il régresse après trois augmentations de la retenue pour pension (janvier et novembre 2012 et janvier 2013) afin de financer les contre-réformes successives des retraites.

Les derniers choix du gouvernement (10 milliards de réductions de dépenses supplémentaires, Modernisation de l'Action Publique, Acte III de décentralisation, etc.) n'annoncent pas de beaux jours pour le Service public et les fonctionnaires.

Au gel du point d'indice, il faut ajouter :

- Le jour de carence qui ampute notre pouvoir d'achat,
- La smicardisation des grilles indiciaires en particulier pour les agents de catégorie C.

Ce constat est commun aux trois versants de la Fonction publique.

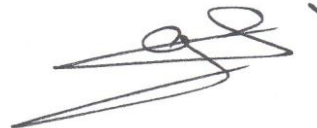
De fait, pour la FGF-FO, se pose la question des moyens à mettre en œuvre pour améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Pour la FGF-FO, la réponse ne peut pas se limiter à une approche catégorielle ou ministérielle. Elle est dans l'action conjuguée de l'ensemble des fonctionnaires pour une augmentation de la valeur du point d'indice, la refonte et la revalorisation des grilles indiciaires et l'abrogation du jour de carence.

A ce stade, le gouvernement n'a fait aucune proposition, le dernier semestre 2012 a été entièrement consacré aux bilans du gouvernement précédent. La ministre Marylise Lebranchu affirme vouloir lancer des négociations dès le mois de janvier. Réalité ou mensonge ?

La FGF-FO réaffirme l'urgence d'augmenter significativement les rémunérations. Dans cette perspective, le XXIème congrès de la FGF-FO en mars prochain sera un rendez-vous incontournable.

Fait à PARIS, le 3 janvier 2013



Christian GROLIER,
Secrétaire Général.

Destinataires :
Secrétaires de Fédérations
Membres du bureau fédéral
Secrétaires de Syndicats nationaux

**SERVICE
PUBLIC**
JE-NOUS-TOUS **FO!**
AVEC